

FORMATION CONFINEMENT EN CRÈCHE (CONF)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnelles de la Petite Enfance d'agir rapidement en cas de risques majeurs au sein d'un établissement d'accueil du jeune enfant.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire face à une situation de crise liée à un accident majeur
- Assurer la sécurité des membres du personnel et des enfants en attendant les secours

ORGANISATION

Durée : 3 heures 30 soit ½ journée **Effectifs** : 3 à 12 personnes maximum **Public cible** : Ensemble du personnel

Déroulement : intra ou inter-entreprises **Méthode pédagogique** : Exposé interactifs – démonstrations- Étude de cas – mise en situation

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Délai et modalité d'accès : 48h Réaliser une demande d'inscription par mail, ou par téléphone au plus tard 48h avant le début de la formation.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU	DURÉE
Identifier les risques pouvant nécessiter une mise en sûreté ou un confinement	• Risques majeurs, industriels, naturels, pollution atmosphérique, événement extérieur dangereux, intrusion ou attentat.	00h30
Comprendre l'organisation du confinement au sein de la crèche	• Principes du PPMS et consignes internes. Identification des zones de mise à l'abri, des cheminements, des issues et du matériel nécessaire.	00h30
Appliquer les consignes de mise en sûreté dès le déclenchement de l'alerte	• Reconnaissance et transmission de l'alerte. Regroupement et comptage des enfants. Répartition des rôles. Fermeture des accès, fenêtres et systèmes de ventilation selon les consignes prévues.	00h45
Organiser la zone de confinement en tenant compte des besoins des jeunes enfants	• Installation et sécurisation de la zone. Gestion des nourrissons et des enfants ayant des besoins particuliers. Matériel de première nécessité : eau, alimentation, changes, traitements et moyens d'occupation., fenêtres et systèmes de ventilation selon les consignes prévues.	00h30
Communiquer efficacement pendant le confinement	• Alerte des secours et transmission des informations utiles. Communication interne. Consignes concernant les familles. Utilisation des moyens de communication disponibles et gestion des informations.	00h30
Maintenir la sécurité physique et émotionnelle des enfants	• Attitudes rassurantes, gestion du stress et prévention des mouvements de panique. Surveillance des enfants et réponse à leurs besoins essentiels pendant l'attente.	00h30
Mettre en œuvre la procédure lors d'un exercice pratique	• Mise en situation adaptée à la crèche : déclenchement de l'alerte, regroupement, comptage, mise à l'abri, organisation de la zone et répartition des missions. Débriefing et identification des axes d'amélioration.	00h45

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Apports théoriques illustrés et échanges interactifs avec les participants.
- Analyse des risques et des procédures propres à l'établissement.
- Études de situations adaptées aux crèches et aux établissements d'accueil du jeune enfant.
- Démonstrations des conduites à tenir en cas de confinement.
- Exercices pratiques de regroupement, de comptage et de mise à l'abri des enfants.
- Mise en situation avec répartition des rôles au sein de l'équipe.
- Débriefing collectif et identification des axes d'amélioration..

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support pédagogique projeté par le formateur.
- Documents et consignes internes de la crèche : PPMS, plans, procédures et listes d'appel.
- Visite et identification des zones de mise à l'abri et des cheminements.
- Matériel de confinement disponible dans l'établissement.
- Fiches réflexes, scénarios d'exercice et supports d'évaluation.
- Ordinateur, vidéoprojecteur ou écran.
- Locaux de la crèche pour la réalisation des exercices pratiques.

Matériel de simulation :

- Dispositif d'alerte utilisé par l'établissement ou signal sonore simulé.
- Téléphone factice ou moyen de communication utilisé en mode simulation.
- Plans de la crèche et procédures de mise en sûreté.
- Listes d'appel fictives et fiches de comptage des enfants.
- Fiches réflexes et répartition des rôles.
- Poupées ou mannequins représentant les nourrissons, si nécessaire.
- Matériel de balisage et signalétique temporaire.
- Ruban adhésif repositionnable pour simuler l'obturation des ouvertures et des aérations.
- Kit de confinement pédagogique : lampe, radio, piles, eau, gobelets, trousse de premiers secours et sacs-poubelle.
- Matériel factice destiné aux besoins des enfants : changes, couvertures, alimentation et jeux calmes.
- Chronomètre pour mesurer les différentes étapes de la mise à l'abri.
- Scénarios d'exercice et fiches d'observation pour le débriefing.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

- Formateur spécialisé en prévention des risques et en sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, disposant d'une expérience en formation à la mise en sûreté, au confinement et à la gestion des situations d'urgence. Il maîtrise les principes du PPMS et adapte les exercices aux procédures, aux locaux et aux contraintes propres à la crèche.

MÉTHODES ET MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Évaluation diagnostique en début de formation afin d'identifier les connaissances et les pratiques des participants.
- Questions orales et échanges tout au long de la formation pour vérifier l'acquisition des connaissances.
- Observation des participants pendant les exercices pratiques et la mise en situation.
- Évaluation de la capacité à reconnaître l'alerte, regrouper et compter les enfants, appliquer les consignes de confinement et respecter la répartition des rôles.
- Évaluation de la capacité à reconnaître l'alerte, regrouper et compter les enfants, appliquer les consignes de confinement et respecter la répartition des rôles.

SUIVI ADMINISTRATIF

Le suivi de l'exécution est réalisé par :

- Une feuille d'émargement (dont une copie est envoyée au client à la facturation)
- Un certificat de réalisation de fin de formation indiquant le résultat obtenu (remise aux stagiaires)

LES CONDITIONS DE RÉALISATION

La prestation comprend : la formation présentielle **dans les locaux mis à disposition par le client (intra-entreprise)**

ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions de réalisation et des moyens de compensation sera réalisé en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

TARIF ET INFORMATIONS :

- Nous consulter

Contactez-nous !

Bruno CHAUMETTE
Directeur

Tel : 06.24.53.04.99
Mail : contact@action-preventive.fr